

## Protocole sanitaire

en date du 20 décembre 2021  
(susceptible d'évolution)

### **i** AVANT LES SÉJOURS :

Précautions particulières pour les personnes symptomatiques et les personnes à risque.

- Les vacanciers et les accompagnateurs diagnostiqués ou présentant des symptômes de la Covid 19, ou ayant été en contact avec une personne malade **dans les 15 jours avant le départ en séjour, doivent en informer Roulottes et Nature.**
- Pour les accompagnateurs et les vacanciers à risque de forme grave de la Covid 19, il est recommandé que ces personnes prennent l'avis de leur médecin concernant leur participation au séjour **avant les inscriptions.**
- **Les personnes revenant d'un séjour hors Union Européenne** doivent respecter une mesure de quarantaine et différer leur participation au vacances.

### **i** RETOURS DES SÉJOURS :

#### **Retour à domicile des vacanciers.**

- Roulottes et Nature s'assure de l'accueil effectif à l'arrivée à destination des vacanciers par la famille, un proche et/ou l'établissement.
- Les personnes accueillant le vacancier à son retour s'engagent à surveiller tout signe d'alerte, et si nécessaire prévenir l'association pour que les autres personnes (vacanciers, familles, accompagnateurs) soient informées.

#### **Retour à domicile des accompagnateurs.**

- Pendant 15 jours, les accompagnateurs doivent surveiller tout signe d'alerte, et si nécessaire prévenir l'association pour que les autres personnes (vacanciers, familles, accompagnateurs) soient informées.

## Mesures exceptionnelles prises suite à la crise sanitaire

### **Encadrement des séjours :**

- 2 à 3 accompagnateurs (selon l'accompagnement) dont 1 référent Covid

### **Pendant les séjours :**

- Les accompagnateurs veillent à faire mettre en oeuvre les gestes barrières.
- Pour les **vacanciers** et les **accompagnateurs**, port du masque obligatoire pour les **activités** et dans **l'hébergement**, dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties (masques fournis par l'association).
- Pour les vacanciers ne pouvant pas porter le masque, une attestation du médecin sera à fournir **avant le départ en séjour.**
- Si le vacancier n'est pas en capacité de porter le masque, une visière (non fournie) est recommandée.
- Participation possible à la cuisine avec port du masque, gants et charlotte.
- Pendant le séjour la température sera prise régulièrement.

### **Entretien du linge :**

- Pour les séjours de 1 semaine pas de lessive prévue (sauf accident).
- Pour les séjours de 2 semaines et plus possibilité de lessive.

### **Sur place au gîte :**

- Une pièce est prévue pour l'isolement d'une personne présentant des symptômes de la Covid, dans l'attente de l'organisation de son rapatriement mis en place par Roulottes et Nature (si cas avéré).
- Dans **les chambres** les lits seront disposés de telle façon que les personnes dorment "tête bêche".
- Ménage quotidien fait par un(e) professionnel(le) et les accompagnateurs.

### **Transport :**

- Port du masque obligatoire
- Nettoyage des véhicules après utilisation.

**Un protocole plus détaillé peut vous être envoyé sur demande.**